

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

EN VERTU DE LA NORME MULTILATÉRALE 51-102

ITEM 1 **Émetteur assujetti**

Corporation de Capital de Risque Laurent (« Laurent » ou la « Société »)
3030, boulevard Le Carrefour, bureau 1002
Laval, Québec H7T 2P5

ITEM 2 **Date du changement important**

Le 24 novembre 2008.

ITEM 3 **Communiqué de presse**

Des communiqués de presse ont été émis en anglais et français par la Société le 24 novembre 2008.

ITEM 4 **Résumé du changement important**

La Société et Développement Carbon2Green Ltée (« Carbon2Green ») ont annoncé que Carbon2Green entend devenir une société publique par la voie d'une prise de contrôle inversée qui constituera, pour la Société, une opération admissible sans lien de dépendance au sens de la Politique 2.4 du guide du financement des sociétés de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »).

En vertu de l'opération admissible, la Société acquerra toutes les actions émises et en circulation du capital-actions de Carbon2Green en contrepartie d'une somme totale de 5,25 millions \$, payable par l'émission de 15 000 000 actions de catégorie « A » du capital-actions de la Société (les « Actions ordinaires ») au prix de 0,35 \$ l'Action ordinaire.

Parallèlement à la conclusion de l'opération admissible, la Société se propose de procéder à un financement sous forme de dettes subordonnées et d'équité soit un placement privé d'un produit brut situé entre 2,25 \$ million et 1,25 \$ million (le « Financement »). En vertu du Financement, l'émetteur résultant prévoit émettre entre 4,5 millions et 2,5 millions d'Unités à un prix de souscription de 0,50 \$ par Unité. Chaque Unité sera composée d'une Action ordinaire à un prix de 0,499 \$ et d'un bon de souscription au prix de 0,001 \$, chaque bon de souscription donnant droit à son détenteur, et ce pour une période de deux ans, d'acquérir une Action ordinaire au prix de 0,75 \$.

ITEM 5 **Description complète du changement important**

La Société et Développement Carbon2Green Ltée « Carbon2Green » ont annoncé que Carbon2Green entend devenir une société publique par la voie d'une prise de contrôle inversée qui constituera, pour la Société, une opération admissible sans lien de dépendance au sens de la Politique 2.4 du guide du financement des sociétés de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »).

Carbon2Green est une société canadienne constituée en mars 2007 par Louis Tourillon et dont le principal établissement est situé dans la région métropolitaine

de Montréal. Carbon2Green s'est donné pour mission de réaliser à court terme, dans les pays en développement, des activités certifiées (projets MDP) qui se traduiront par des réductions d'émission de gaz à effet de serre et l'émission, par l'autorité compétente, de crédits carbone.

Tous les projets réalisés devraient s'autofinancer et laisser à l'entreprise, en guise de bénéfices, un nombre important de crédits carbone qui pourront par la suite être vendus sur le marché du carbone. Bien que plusieurs catégories de projets puissent se qualifier à titre d'activités certifiées, Carbon2Green se propose d'initier au départ, des projets de séquestration de CO₂, de conservation de la forêt, de production de biocarburant dans les milieux forestiers et agricoles, des projets de récupération et valorisation de méthane, et finalement, des projets hydro-électriques. Ces projets seront réalisés principalement en Afrique parce que plus rentable à l'égard du nombre de crédits carbone à y obtenir et parce que les autorités onusiennes ont clairement énoncé leur volonté d'y voir implanter ce genre de projets.

En vertu de l'opération admissible, la Société acquerra toutes les actions émises et en circulation du capital-actions de Carbon2Green en contrepartie d'une somme totale de 5,25 millions \$, payable par l'émission de 15 000 000 actions de catégorie « A » du capital-actions de la Société (les « Actions ordinaires ») au prix de 0,35 \$ l'Action ordinaire.

Parallèlement à la conclusion de l'opération admissible, la Société se propose de procéder à un financement sous forme de dettes subordonnées et d'équité soit un placement privé d'un produit brut situé entre 2,25 \$ million et 1,25 \$ million (le « Financement »). En vertu du Financement, l'émetteur résultant prévoit émettre entre 4,5 millions et 2,5 millions d'Unités à un prix de souscription de 0,50 \$ par Unité. Chaque Unité sera composée d'une Action ordinaire à un prix de 0,499 \$ et d'un bon de souscription au prix de 0,001 \$, chaque bon de souscription donnant droit à son détenteur, et ce pour une période de deux ans, d'acquérir une Action ordinaire au prix de 0,75 \$.

Le produit du Financement ainsi que l'encaisse actuelle de Laurent d'environ 400 000 \$ serviront à financer les projets MDP et augmenter le fonds de roulement de l'émetteur résultant.

Après avoir mené à terme l'opération admissible et le Financement situé entre 2,25 \$ millions et 1,25 \$ million, un nombre maximale de 27 000 000 Actions ordinaires au total seront émises et en circulation. Les actionnaires actuels de Laurent seront détenteurs d'un nombre total de 7 500 000 Actions ordinaires (27,77 % des Actions ordinaires en circulation), les actionnaires de Carbon2Green seront détenteurs d'un nombre total de 15 000 000 Actions ordinaires (55,55 % des Actions ordinaires), les investisseurs participants aux termes du Financement seront propriétaires d'un maximum de 4 500 000 Actions ordinaires (16,66 % des Actions ordinaires en circulation). Le régime d'options d'achat d'actions actuel de Laurent, en vertu duquel 1 200 000 options ont été octroyées à certains dirigeants et administrateurs de la Société, demeurera en vigueur. De plus, l'émetteur résultant, dans la foulée de l'accomplissement de l'opération admissible, entend réserver 1 500 000 Actions ordinaires dans le cadre de son Régime d'attribution d'options d'achat d'Actions ordinaires à un prix moyen de 0,50 \$ par option. L'attribution des 1 500 000 options est sujette à l'approbation des autorités compétentes et du conseil d'administration de la Société à la clôture de l'opération admissible.

ITEM 6 **Recours au paragraphe 7.1 2) ou 3) de la norme canadienne 51-102**

Aucune demande n'est faite en vertu des dispositions ci-haut mentionnées.

ITEM 7 **Information omise**

Aucune information n'a été omise en regard du changement important décrit au présent document.

ITEM 8 **Dirigeant principal**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez rejoindre André Goguen (450) 631-6663 (Président et Chef de la direction de la Société).

ITEM 9 **Date de la déclaration**

Le 3 décembre 2008.